

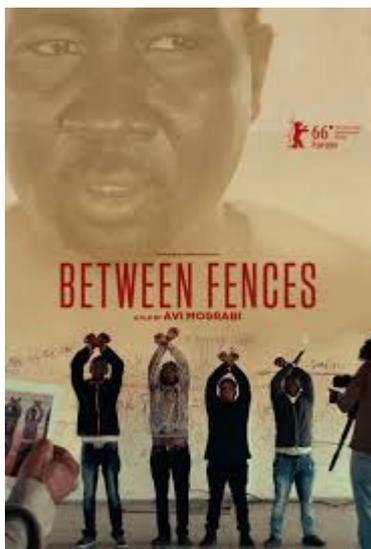


Extrait du UJFP

<http://ujfp.org/spip.php?article4808>

Entretien avec Avi Mograbi à propos de son film "Entre les frontières" (Between Fences)

- Pour comprendre - Analyses, opinions & débats -



Date de mise en ligne : dimanche 27 mars 2016

Copyright © UJFP - Tous droits réservés

Propos recueillis par Mathilde Blottière.

"Entre les frontières", d'Avi Mograbi (qui n'a pas encore de date de sortie en France), a été projeté au Cinéma du réel, le samedi 26 mars 2016 dernier au Centre Pompidou.

Rencontre avec son réalisateur engagé à gauche, l'Israélien Avi Mograbi, qui affirme qu' : "Israël est un pays raciste où la question de la pureté de la race est sans cesse posée".



Entre les frontières (Between Fences) d'Avi Mograbi
© LES FILMS D'ICI, AVI MOGRABI FILMS

"Entre les frontières" traite de la situation tragique des réfugiés africains en Israël. C'est l'un des meilleurs ennemis des dirigeants de l'Etat hébreu.

Un insider critique qui ne mâche ni ses mots ni ses images.

Depuis des années, Avi Mograbi poursuit une oeuvre sans concession faite de documentaires où il paie souvent de sa personne pour remettre en question les grands mythes fondateurs de son pays.

Avec "Entre les frontières", le documentariste s'attaque cette fois au sort qu'Israël réserve aux migrants fuyant des conflits ou des régimes sanguinaires. Venus principalement du Soudan ou d'Érythrée, ces derniers ne peuvent être renvoyés chez eux. Considérés comme de dangereux infiltrés, ils sont maintenus dans une zone de non-droit, sans statut ni perspective d'intégration.

La première idée de Mograbi pour son film ? Faire raconter par des demandeurs d'asile africains l'histoire de migrants juifs fuyant leurs persécuteurs... De quoi faire réfléchir ses concitoyens dont il déplore le manque d'empathie envers les réfugiés.

Entretien avec Avi Mograbi à propos de son film "Entre les frontières" (Between Fences)

Avec l'aide de Chen Alon, un metteur en scène réputé en Israël, Mograbi a finalement proposé à des immigrés détenus par Israël au camp d'Holot, un centre de rétention dans le désert du Néguev, de participer à un atelier-théâtre. Pas n'importe quel théâtre puisqu'il s'agit de leur faire raconter leur histoire selon les techniques du Théâtre de l'Opprimé, théorisé par Augusto Boal dans l'Amérique latine des années 70.

Nous avons rencontré Avi Mograbi. Toujours aussi engagé, à gauche, et pessimiste.

Comment vous-êtes vous intéressé à la question des demandeurs d'asile en Israël ?

Comment ne pas s'y intéresser ? Impossible de l'éviter, ou plutôt si, on peut si on veut. Il y a 50 000 demandeurs d'asile africains en Israël. C'est beaucoup pour un petit pays de huit millions d'habitants. Dans la banlieue sud de Tel Aviv par exemple, ils sont partout. Ils y vivent, travaillent dans les restaurants, les bars, les hôtels, dans le secteur de services surtout mais aussi dans des entreprises de nettoyage ou dans le bâtiment. Quand on commence à se tenir au courant des efforts fournis par le gouvernement pour ne pas traiter ce problème ou plutôt pour l'éliminer de façon inhumaine, on devient de plus en plus concerné. C'est ce qui m'est arrivé.

La situation de ces réfugiés a-t-elle empiré ces dernières années ?

Ils ont commencé à affluer vers 2007, peut-être un peu avant. Ils viennent du Soudan, ravagé par la guerre du Darfour, et d'Érythrée, dont ils fuient le régime dictatorial. De quelques milliers de migrants, les quartiers pauvres de Tel Aviv sont donc passés à plusieurs dizaines de milliers. C'est là que les problèmes ont commencé car les infrastructures de ces endroits, négligées depuis toujours, ne sont tout simplement pas faites pour accueillir une telle quantité de personnes.

L'écrasante majorité d'entre eux sont noirs - imaginez le changement dans un pays à majorité blanche ! - mâles, sans ressources. Beaucoup d'entre eux sont au chômage, la plupart sont mal logés, entassés dans des appartements trop petits et insalubres. Bref, c'est un problème. On pourrait donc penser qu'un gouvernement digne de ce nom, ou une municipalité, s'en emparerait pour le régler. Ce n'est pas le cas.



Entre les frontières (Between Fences) d'Avi Mograbi
© LES FILMS D'ICI, AVI MOGRABI FILMS

Quel est le statut actuel de ces migrants ?

Israël est signataire de la Convention de 1951 relative au statut des réfugiés. Non seulement il l'a signé, mais il a activement participé à sa mise en forme car, en 1951, les Juifs étaient hélas les mieux placés pour savoir ce que signifiait être réfugié. Quoi de plus logique que l'État israélien se soit senti particulièrement concerné par cette question à une époque où la plupart des réfugiés dans le monde étaient juifs ?

Entretien avec Avi Mograbi à propos de son film "Entre les frontières" (Between Fences)

Le problème auquel le gouvernement de l'époque n'avait pas songé c'est que cette Convention s'applique de manière universelle, et non pas seulement aux Juifs. Près de soixante-dix ans après, voilà Israël bien embarrassé de devoir appliquer cette Convention aux demandeurs d'asile non juifs... Nos dirigeants ne montrent aucune empathie envers eux, rien qui trahisse le moindre souvenir de ce que c'est que d'être persécuté, de devoir fuir au péril de sa vie, de se retrouver sans statut et de demander refuge. A croire qu'ils ne veulent pas se souvenir...

Impossible d'oublier pourtant...

Bien sûr qu'ils n'ont pas oublié. Mais oublier qu'ils se souviennent, ça les arrange. Tout le concept de l'État hébreu repose sur une population juive dominante. Ce pays se définit officiellement comme « juif démocratique » mais où est la démocratie quand la préoccupation principale des autorités est d'assurer la domination démographique des Juifs dans l'État, où tout est fait pour privilégier les citoyens juifs sur les Arabes israéliens par exemple ? Pourquoi l'État d'Israël n'annexe-t-il pas les territoires palestiniens occupés ? Parce que ce serait la fin de l'État juif, avec une majorité d'Arabes en son sein !

La « menace démographique » est l'une des pires hantises de mes concitoyens...

C'est une menace sans visage car, par définition, elle implique que tout ce qui n'est pas juif constitue une menace potentielle. Imaginez qu'on renverse la proposition et qu'on dise : tout ce qui est juif est une menace... Israël est un pays raciste où la question de la pureté de la race est sans cesse posée. Accepter de donner un vrai statut à ces réfugiés africains, c'est prendre le risque qu'ils restent s'installer chez nous. En effet, à moins que la situation ne s'améliore comme par miracle au Soudan, ils feront leur vie en Israël. Ils tomberont amoureux d'Israéliennes, ils auront des enfants... Ces enfants seront des métisses et dans mon pays, c'est un problème.



Entre les frontières (Between Fences) d'Avi Mograbi

© LES FILMS D'ICI, AVI MOGRABI FILMS

« La pureté de la race » : cette expression évoque évidemment le régime nazi. Est-ce une provocation de votre part ou assumez-vous vraiment le risque d'une telle comparaison ?

Je n'ai jamais dit qu'Israël était comparable au régime nazi, je ne le pense évidemment pas. En revanche, je pense que la situation des demandeurs d'asile venus du Soudan ou d'Érythrée est comparable à celle des Juifs allemands fuyant l'Allemagne des années 30 et se voyant refuser l'asile par la Suisse, qui n'accordait l'asile qu'aux réfugiés

politiques, pas à ceux qui étaient persécutés pour des raisons ethniques ou religieuses. En Israël, cet épisode tragique est enseigné dans les écoles.

A l'origine de mon film, il y a d'ailleurs un événement précis que j'ai lu dans la presse. Un événement qui ressemble fort à l'histoire de ces réfugiés juifs des années 30. En 2013, vingt-et-un Érythréens, dix-huit hommes, deux femmes et un adolescent, ont été pris par l'armée israélienne alors qu'ils se trouvaient dans le no man's land entre le Sinaï, la frontière égyptienne et la frontière israélienne. Un territoire situé littéralement entre deux clôtures. L'armée les empêchait d'entrer en Israël, les forçant à rester dans cette zone pendant huit jours. C'était en septembre, il faisait très chaud, ils n'avaient rien à manger. Des ONG ont porté l'affaire devant la Cour suprême réclamant qu'Israël, en application de la Convention sur le statut des réfugiés, laisse entrer ces personnes et étudie leur situation.

Par l'intermédiaire d'un avocat, l'État a demandé à la Cour vingt-quatre heures de délai pour résoudre le problème. Au bout de ces vingt-quatre heures, le garçon et les deux femmes étaient autorisés à passer la frontière israélienne tandis que les dix-huit hommes étaient renvoyés en Égypte. On n'a jamais su ce qui leur était arrivé. En quoi ces Érythréens persécutés par l'un des pires régimes du monde sont-ils moins dignes d'être aidés que les Juifs d'Europe fuyant leurs persécuteurs ?

Que vous inspire la manière dont les pays européens traitent les migrants venus de Syrie ou d'autres zones de guerre ?

Il y a plusieurs niveaux de lectures. D'abord, ces gens arrivent démunis, ils ont besoin d'un toit, de nourriture, de soins. Comme Israël, la France est signataire de la Convention de 1951. Il faut que ces demandes d'asile soient considérées et traitées individuellement. Il ne s'agit pas de donner un statut à une foule mais d'étudier chaque cas. Si les autorités décident que le parcours de telle personne ne lui permet pas d'obtenir le statut de réfugié - il s'agit bien d'un statut pas d'une situation -, alors elles ont le pouvoir de la mettre dans un avion et de la renvoyer d'où elle vient.

Dans le cas contraire, cette personne doit pouvoir bénéficier de tous les droits garantis par ce statut. C'est là le problème le plus urgent : comment donner un travail, un toit à des centaines de milliers de personnes affluant en quelques mois ?

L'Allemagne a choisi de faire face, c'est très courageux de sa part. Tout cela relève de l'urgence. Mais l'autre question, que les dirigeants européens ne semblent absolument pas prêts à se poser, c'est : pourquoi cette crise des migrants s'est-elle produite ? De quelle politique est-elle le résultat ?